

Association Campanaire Limousine



Adhésion

Mode d'emploi mis à jour le 11 avril 2019

Pour adhérer à l'association, il vous suffit d'en informer contact@clocheslimousines.fr ou directement la personne avec qui vous êtes en contact, en accompagnant votre message de suffisamment d'informations, telles que celles formulées ci-dessous. Pour mémoire, l'adhésion n'est pas justifiée par le paiement d'une cotisation (article 7 des statuts).

Votre "catégorie" : vous êtes une ...

- Personne physique
 - Bénévole passionnée du son des cloches ("Campanophile"), quelque soit votre lieu de résidence (Limousin ou ailleurs). Vous pouvez également préciser :
 - Musicien
 - Acteur local de la protection du patrimoine
 - Autre : ...
 - Propriétaire d'un élément de patrimoine campanaire privé (cloche ou bâtiment) implanté en Corrèze, Creuse ou Haute Vienne. Préciser, élément et lieu : ...
 - Salariée dans une entreprise intervenant dans le champ campanaire, quelque soit votre lieu de résidence, ayant l'accord de votre employeur. Préciser la nature de votre employeur :
 - Campaniste : Installation et entretien des cloches et beffrois
 - Pompes funèbres
 - Autre : ...
- Personne morale
 - Propriétaire d'un élément de patrimoine campanaire public ou privé (cloche ou bâtiment) implanté en Corrèze, Creuse ou Haute Vienne. Préciser :
 - Commune (cas général de la propriété du patrimoine campanaire religieux)
 - Autre collectivité locale : ...
 - Entreprise
 - Association
 - Usagère d'un élément de patrimoine campanaire public ou privé (cloche ou bâtiment) implanté en Corrèze, Creuse ou Haute Vienne. Préciser :
 - Paroisse
 - Autre : ...

Vos coordonnées

Personnes physiques (individus ou couples)

Prénom NOM :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Personnes morales

Raison sociale :

Dirigeant exécutif :

Adresse postale :

Adresse mail :

Personne mandatée pour représenter la personne morale auprès de l'association

Prénom NOM :

Adresse mail :

Téléphone :

Membre simple ou membre éligible

Indiquer si vous êtes membres de l'une des associations suivantes, sur le soutien desquelles compte l'Association Campanaire Limousine (Dans ce cas, vous êtes éligible au Conseil d'Administration, conformément à l'article 5 des statuts) :

- Société Française de Campanologie
- Fondation du Patrimoine
- Maisons Paysannes de France

Cette liste peut être complétée à chaque Assemblée Générale annuelle (la prochaine en automne 2019). Indiquer si vous êtes membre d'une autre association nationale susceptible d'apporter son soutien à l'Association Campanaire Limousine (en référence à l'article 5 des statuts) : ...

Votre projet

Préciser votre intention de participation à la vie de l'association. Exemples :

Initiatives individuelles

- Enrichissement de l'inventaire des sons des cloches (travail d'enregistrement)
- Enrichissement de l'inventaire photographique des cloches et bâtiments campanaires
- Recherches en archives sur l'histoire des cloches, bâtiments ou lieux campanaires
- Recherche des "ouvriers d'églises" et sonneurs de cloches encore en exercice
- Mise en évidence des pratiques de sonneries, anciennes ou encore actuelles
- Caractérisation de la qualité sonore des cloches du territoire (pour les oreilles musicales)
- Participation à une formation de sonneur de cloches

Initiatives collectives

- Projet "cloches automatisées"
- Projet "cloches libres"
- Organisation d'un évènement "sonné" : randonnée, concert, déambulation de musiciens au son des cloches, conférence, exposition, visite de clocher, visite d'écoles anciennes, ... Valorisation de Fêtes Patronales sonnées
- Réalisation de cartes campanaires
- Formation de sonneurs de cloches
- autre : ...